

**Rwanda: Le procureur ne sait pas où est détenu  
le secrétaire général des FDU INKINGI !**

MAI 27, 2013  
Kigali le 27 Mai 2013

Ce lundi 27 mai 2013, Mr Sylvain Sibomana et Dominique Shyirambere devaient comparaître devant la Haute cour de Kigali. L'audience n'a pu avoir lieu, les prévenus étant absents. Pour rappel, Mr Sylvain Sibomana est détenu à la prison de Muhanga, tandis que Dominique Shyirambere est à la prison de Remera.

La cour devait entendre les parties sur la prolongation du délai de détention provisoire de 30 jours qui a expiré avant que l'appel ne soit entendu. Dans son arrêt, le juge de Gasabo avait ordonné que les prévenus soient détenus à la prison de Remera. Cette ordonnance a été superbement ignorée, puisque en date du 18 mai 2013, Sylvain Sibomana a été transféré manu militari à Gitarama.

Ce transfert semble relever d'une manœuvre dilatoire pour empêcher que leur cas ne soit entendu par un tribunal. En effet, il devient de plus en plus clair que le gouvernement éloigne les prévenus des prisons auxquelles les tribunaux les ont assignés, afin qu'ils ne puissent pas être présents le jour de l'audience.

Lorsque la cour a constaté l'absence des prévenus, l'avocat de la défense, maître Claude Munezero, a demandé pourquoi ses clients n'étaient pas détenus à la prison que le juge leur avait assignée, à savoir la prison de Remera. Il a regretté que cette décision ait été ignorée par les autorités pénitentiennes. Interrogé sur leur lieu de détention, le procureur a feint d'ignorer où ils se trouvent.

Les FDU-INKINGI regrettent encore une fois que des décisions de justice soient torpillées par des ordres occultes donnés aux prisons pour faire obstruction aux assignations à comparaître en refusant d'organiser les transferts des détenus.

Mr Sylvain Sibomana et Dominique Shyirambere ont été arrêtés le 25 mars 2013, alors qu'ils étaient venus assister au procès de madame Victoire Ingabire Umuhiza, Présidente des FDU-INKINGI, devant la cour suprême. Leur seule présence au procès, que les autorités voulaient discret, leur a valu d'être accusés d'organisation de manifestation illégale et de tentatives de subversion contre le régime en place.

**FDU –Inkingi**  
**Boniface Twagirimana**  
**Vice Président Intérimaire**